

Recherche de fonds

Suivi psychologique de nos apprenti·e·s



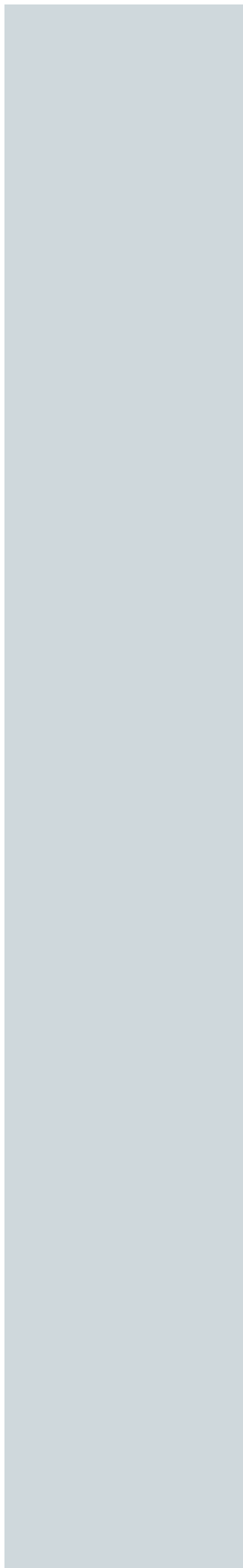


Table des matières

04

Introduction

06

Notre Projet

10

Recherche De Financement

12

Qui Sommes-Nous?

13

Nous Contacter

1. Introduction

Nous vivons depuis près de deux ans avec cet envahisseur qui a modifié notre mode de vie, nos rencontres, nos sorties, notre univers professionnel et personnel. Le Covid-19 a profondément marqué le monde entier et si ses conséquences physiques et morales ne sont pas encore toutes connues, certains impacts sont déjà bien visibles.

Dans notre quotidien aux côtés des jeunes en formation professionnelle, nous avons pu constater combien les restrictions, les incertitudes, le manque de perspectives quant à leur avenir, les contacts sociaux réduits, ainsi que le climat économique et social morose ont plongé les adolescent·e·s et jeunes adultes dans un état psychologique difficile.

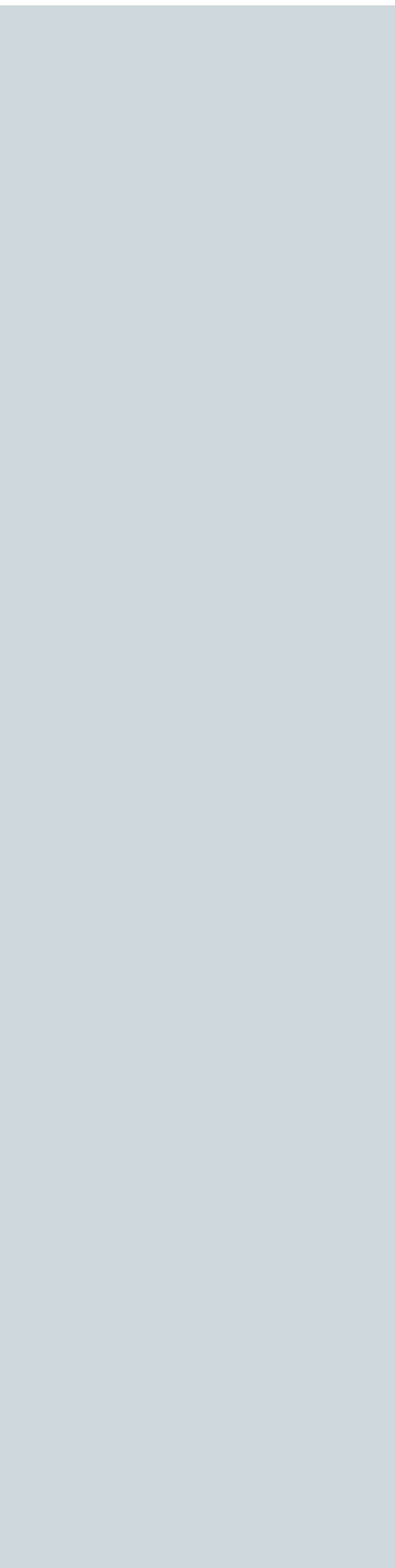
L'enseignement à distance et le télétravail n'ont pas convenu à tous et certain·e·s jeunes ont perdu leur motivation, voire ont carrément décroché.

Nous nous devons de soutenir nos apprenti·e·s et voulons leur apporter des pistes de solutions et des espaces de discussion afin qu'ils puissent franchir ce cap difficile avec le moins de dommages possible. La période de l'adolescence n'est déjà pas aisée en soi et cette situation exacerbe les problèmes sous-jacents.

Encore une fois, fribap veut être proactif, innovant et porteur de solutions. Votre soutien nous est nécessaire pour mener à bien ce nouveau projet, conséquence d'une situation inédite et ô combien compliquée.



Marie-Claude Ruffieux,
co-directrice



2. Notre Projet

Quelques dates clefs

2007	2007-2014	2017-2019	2020	2020-2023	2021
Création du réseau en Singine fribourgeoise	Développement du réseau sur tout le canton de Fribourg avec un fort accroissement du nombre d'apprenti-e-s, passant de 7 à 68.	Projet "Maintien et renforcement du coaching individuel". Stabilisation du nombre d'apprenti-e-s à environ 60.	Crise liée au Covid-19. Observations de problèmes psychologiques chez certain-e-s de nos apprenti-e-s	Projet "Développement de l'offre d'accompagnement". Intégration de 18 apprenti-e-s supplémentaires.	Mise en place d'un projet de suivi psychologique

Malgré la situation économique difficile, notre projet nommé "Intégration professionnelle – Post Covid-19", qui a fait l'objet de notre action de fundraising 2020, a atteint les objectifs fixés. Nous avons pu lever les fonds nécessaires à son accomplissement. Nous nous en réjouissons vivement. Les jeunes engagés sont en cours de formation. De plus, par la conclusion de contrats de préapprentissage, nous avons ouvert le monde du travail à des jeunes qui seraient restés sans solution.



2.1 Observations

Comme dit dans l'introduction, nous avons été inquiétés par l'état émotionnel de certain·e·s de nos apprenti·e·s. L'incertitude, l'insécurité, le manque de perspectives, les contacts sociaux limités, les problèmes familiaux exacerbés par le confinement, l'enseignement à distance et le télétravail ont conduit à des détresses réelles.

La période de l'adolescence est toujours délicate. Le jeune est en recherche d'autonomie, mais il a besoin de sentir un cadre. Dans le même temps, il doit prendre des responsabilités en termes d'engagement et des responsabilités économiques, en gérant par exemple ses premières rentrées d'argent. Il est en outre en plein développement affectif. Tout ceci peut engendrer des difficultés personnelles. Le Covid-19 et la situation qui en découle exacerbent des difficultés sous-jacentes. Ceci peut avoir comme conséquences le décrochage, l'abandon ou des problèmes psychologiques plus larges

Il est donc important d'avoir un soutien face à ces problèmes afin d'éviter une détérioration de la situation. Un abandon de la formation génère d'autres problèmes psychologiques ou psycho-sociaux.

Ces dernières années, nous avons dû constater que des ruptures étaient occasionnées par des problèmes personnels. Il nous paraît dès lors primordial de prendre des mesures afin de prendre en considération ces problèmes dès le début et de prévenir les abandons et les ruptures.

Les formateurs dans nos entreprises partenaires trouvent également difficile de faire face à certaines problèmes personnels de l'apprenti·e et apprécient d'avoir une personne ressource externe à laquelle se référer.

2.2 Bien-fondé de notre projet

L'idée: Ajouter à nos prestations actuelles la mise à disposition d'une personne ressource pour nos apprenti·e·s.

La personne engagée sur mandat est psychologue FSP, doctorante et assistante diplômée à l'Université de Fribourg au sein de l'équipe de psychologie clinique et de la santé. Elle possède plusieurs expériences avec les enfants et les adolescent·e·s dans divers projets. Elle termine à l'heure actuelle une formation MAS en psychologie de la santé. Par ce mandat, nous mettons à disposition de nos apprenti·e·s une personne ressource adéquate.

Elle n'a pas la casquette de supérieure, elle est totalement neutre, disponible, plus proche de leur génération et utilise leur langage et leurs canaux de communication.

Avec un taux d'occupation d'environ 20%, elle est à disposition de nos apprenti·e·s pour des rencontres, des discussions, des espaces de paroles. Elle offre son écoute et ses conseils. Elle peut leur apporter un soutien psychologique et ou du coaching selon la nécessité et la demande

et adapter son action à chaque situation.

Nous sommes convaincues de pouvoir ainsi permettre de désamorcer certaines problématiques. Le but n'est pas d'offrir un traitement lourd ni sur une longue durée, mais de détecter le plus tôt possible des situations qui risqueraient de dégénérer. En cas de besoin, notre psychologue peut référer certaines situations à des thérapeutes spécialisés.

Des problématiques telles que la difficulté à gérer le stress, des problèmes privés ou des situations familiales peu soutenantes peuvent mener à l'échec ou l'abandon.

En donnant la possibilité à nos jeunes d'avoir recours à une personne ressource externe nous permettons d'éviter ou du moins de minimiser les échecs, ruptures et abandons.

Nous sommes ravis de constater que les retours suite aux premiers contacts avec les jeunes et les entreprises partenaires ont été très enthousiastes.



Pour l'élaboration de notre projet, nous nous sommes appuyées sur un fondement théorique:

Les problèmes et les difficultés psychologiques ne sont pas rares chez les adolescent·e·s et les jeunes adultes (Jurewicz, 2015 ; Mental Health Foundation, 2007; Sawyer et al., 2001). Leur taux a augmenté significativement au cours des cinquante dernières années (Audit Commission, 1999).

S'ils ne sont pas pris en considération et traités de manière appropriée, ces problèmes affectent considérablement le développement social et éducatif des enfants, des adolescent·e·s et des jeunes adultes. Ils peuvent avoir un impact négatif à long terme sur la vie adulte pour ce qui concerne les possibilités d'emploi, les relations et la probabilité d'invalidité (Mental Health Foundation, 2007).

En effet, les adolescent·e·s présentant des difficultés ou des troubles psychologiques sont à leur tour particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale, à la discrimination, à la stigmatisation -qui affecte la volonté de demander de l'aide- aux difficultés éducatives, aux comportements à risque, à la mauvaise santé physique et aux violations des droits de l'homme (World Health Organization, 2020).

Parmi les problèmes de santé mentale les plus fréquents chez les adolescent·e·s et les jeunes adultes, on retrouve les troubles émotionnels - dépression, anxiété, irritabilité, frustration et colère - ainsi que les troubles du comportement - comportements suicidaires, automutilation, troubles alimentaires et consommation de substances - (Jurewicz, 2015 ; World Health Organization, 2020).

Les études concordent sur l'importance d'intervenir de manière précoce auprès de ces populations pour ce qui concerne la santé mentale, et cela, afin d'éviter des conséquences sur le long terme (Centers for Disease Control and Prevention, 2021 ; Jurewicz, 2015 ; Mental Health Foundation, 2007). Des interventions précoces et de prévention permettent d'éviter des problèmes de santé mentale ultérieurs à l'âge adulte et ont pour objectif d'améliorer le bien-être personnel et la productivité (Kieling et al., 2011). De plus, elles apportent des avantages sanitaires et socio-économiques à long terme en prévenant l'apparition de problèmes de santé mentale et leur développement en troubles chroniques (Kieling et al., 2011).

Malgré le fait que ces problèmes soient présents depuis des années chez les adolescent·e·s et les jeunes adultes, la pandémie de COVID-19, avec toutes les mesures sanitaires et restrictions associées, les a exacerbés en ayant un effet direct sur leur bien-être physique, mental et émotionnel (The Lancet Child & Adolescent Health, 2020).

Les études menées à ce sujet ont souligné une augmentation du risque pour ce qui concerne la dépression et l'anxiété chez les adolescent·e·s et les jeunes adultes (Branquinho et al., 2020 ; Loades et al., 2020). De plus, la pandémie a eu un impact direct sur le sentiment de solitude, le temps passé devant les écrans, la consommation de substances psychoactives, l'augmentation des conflits et des désaccords familiaux, le sentiment

de manquer des moments importants de la vie, les contacts et les compétences sociales (Branquinho et al., 2020).

Dans ce cadre, les recherches mettent l'accent sur l'importance d'inclure et renforcer le soutien psychologique afin d'aider les adolescent·e·s et les jeunes adultes à faire face à la pandémie de COVID-19 et ses conséquences (Branquinho et al., 2020 ; Fegert et al., 2020 ; Loades et al., 2020 ; Singh et al., 2020). De plus, il serait bénéfique que ce type de soutien soit proposé dans les écoles et dans les établissements d'enseignement et formation afin de permettre à cette population d'y avoir un accès direct (Branquinho et al., 2020 ; Singh et al., 2020).

En conclusion, les adolescent·e·s et les jeunes adultes représentent une population auprès de laquelle il faut agir rapidement dans le cadre de la santé mentale. La prévention et la promotion de cette dernière, permettent de faire face à des éventuels problèmes de manière précoce et efficace. La pandémie de Covid-19 et ses conséquences, qui sont toujours en cours, peuvent dégrader le bien-être psychologique d'adolescent·e·s et de jeunes adultes déjà vulnérables, ainsi que créer de nouvelles difficultés psychologiques chez ceux et celles qui n'en ont jamais souffert. Il est important que cette population ait accès à un soutien psychosocial continu et durable. Une telle mesure évitera des conséquences néfastes à long terme en apportant des avantages sanitaires et socio-économiques.

Références

- Audit Commission. (1999). *Child in Mind: Child and Adolescent Mental Health Services*. London: Audit Commission
- Branquinho, C., Kelly, C., Arevalo, L. C., Santos, A., & Gaspar de Matos, M. (2020). "Hey, we also have something to say": A qualitative study of Portuguese adolescents' and young people's experiences under COVID19. *Journal of Community Psychology*, 48(8), 2740-2752. Doi: 10.1002/jcop.22453
- Centers for Disease Control and Prevention. (2021, May 12). Poor Mental Health is a Growing Problem for Adolescents. <https://www.cdc.gov/healthyyouth/mental-health/index.htm>
- Fegert, J. M., Vitiello, B., Plener, P. L., & Clemens, V. (2020). Challenges and burden of the Coronavirus 2019 (COVID-19) pandemic for child and adolescent mental health: a narrative review to highlight clinical and research needs in the acute phase and the long return to normality. *Child and adolescent psychiatry and mental health*, 14, 1-11. Doi: 10.1186/s13034-020-00329-3
- Jurewicz, I. (2015). Mental health in young adults and adolescents—supporting general physicians to provide holistic care. *Clinical Medicine*, 15(2), 151-154. Doi: 10.7861/clinmedicine.15-2-151
- Kieling, C., Baker-Henningham, H., Belfer, M., Conti, G., Ertem, I., Omigbodun, O., Rohde, L. A., Srinath, S., Ulkuer, N., & Rahman, A. (2011). Child and adolescent mental health worldwide: evidence for action. *The Lancet*, 378(9801), 1515-1525. Doi: 10.1016/S0140-6736(11)60827-1
- Loades, M. E., Chatburn, E., Higson-Sweeney, N., Reynolds, S., Shafran, R., Brigden, A., Linney, C., McManus, M. N., Borwick, C., & Crawley, E. (2020). Rapid systematic review: the impact of social isolation and loneliness on the mental health of children and adolescents in the context of COVID-19. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 59(11), 1218-1239. Doi: 10.1016/j.jaac.2020.05.009
- Mental Health Foundation. (2007). *Supporting Young People's Mental Health. Eight Points for Action: A Policy Briefing from the Mental Health Foundation*. https://www.bl.uk/britishlibrary/~/_/media/bl/global/social-welfare/pdfs/non-secure/s/u/p/supporting-young-peoples-mental-health-eight-points-for-action-a-policy-briefing-from-the-mental-health-foundation.pdf
- Sawyer, M. G., Arney, F. M., Baghurst, P. A., Clark, J. J., Graetz, B. W., Kosky, R. J., Nurcombe, B., Patton, G. C., Prior, M. R., Raphael, B., Rey, J. M., Whaites, L. C., & Zubrick, S. R. (2001). The mental health of young people in Australia: key findings from the child and adolescent component of the national survey of mental health and well-being. *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 35(6), 806-814. Doi: 10.1046/j.1440-1614.2001.00964.x
- Singh, S., Roy, D., Sinha, K., Parveen, S., Sharma, G., & Joshi, G. (2020). Impact of COVID-19 and lockdown on mental health of children and adolescents: A narrative review with recommendations. *Psychiatry research*, 293, 113429. Doi: 10.1016/j.psychres.2020.113429
- The Lancet Child & Adolescent Health. (2020). Pandemic school closures: Risks and opportunities. *The Lancet. Child & Adolescent Health*, 4(5), 341. Doi: 10.1016/S2352-4642(20)30105-X
- World Health Organization. (2020, September 28). Adolescent mental health. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-mental-health>

3. Recherche De Financement

3.1 Coûts liés à la psychologue

Charges salariales	Mensuel	Annuel
Salaire brut (20%)	chf 1'600.-	chf 20'800.- (inclus 13ème)
Charges sociales (15%)	chf 240.-	chf 3'120.-
Coûts annexes	Mensuel	Annuel
Poste de travail	chf 500.-	chf 6'000.-
Frais de déplacement	chf 200.-	chf 2'400.-
Communication (téléphone, mail, cartes de visite)	chf 89.-	chf 1'068.-
Coût total	CHF 2'629.-	CHF 33'388.-

3.2 Coûts supplémentaires pour la structure fribap

Charges salariales	Mensuel	Annuel
Gérance du projet par la co-direction (10%)	chf 900.-	chf 11'700.-
Charges sociales (15%)	chf 135.-	chf 1'755.-
Personnel administratif (5%)	chf 300.-	chf 3'900.-
Charges sociales (15%)	chf 45.-	chf 585.-
Coût Total	CHF 1'380	CHF 17'940.-

Les besoins en financement se montent à chf 51'328.- supplémentaires pour une année pilote. Si les premiers bilans et les mesures prouvent le bien-fondé de notre projet, nous envisagerons ensuite de le pérenniser.

3.3 Notre demande

Nous espérons vous avoir convaincus avec notre projet proactif qui veut apporter des solutions rapides et un mieux-être concret à nos apprenti·e·s, afin qu'ils.elles réussissent leur formation dans les meilleures conditions.

Votre soutien financier nous est indispensable. A côté de ce projet spécifique, nous continuons bien évidemment notre action pour intégrer le maximum de jeunes dans la formation professionnelle.

Nous vous laissons évaluer le montant que vous êtes prêts à nous octroyer et serons heureux de toute contribution. D'avance, nous vous en sommes profondément reconnaissants.

4. Qui sommes-nous?

Les buts de fribap

fribap est un réseau d'entreprises formatrices actif dans le canton de Fribourg dont les deux buts sont:

- Soutien ciblé aux adolescent·e·s et jeunes adultes durant toute la durée de la formation dans le but de les amener à l'obtention de leur titre professionnel.
- Soutien et décharge aux entreprises dans le cadre de la formation d'apprenti·e·s par la mise à disposition de prestations de services (recrutement des apprenti·e·s, reprise de toutes les tâches administratives, mise en place et contrôle des objectifs de formation).

Comment fribap est-il financé?

Les entreprises formatrices partenaires prennent en charge les coûts de formation

(salaires, coûts liés au cours interentreprises) et paient un montant forfaitaire pour les prestations de fribap.

En outre, fribap est cofinancé à hauteur d'environ 30% par le Service de la formation professionnelle. Le reste est assuré par les cotisations de nos membres et des donateurs privés. fribap prouve année après année qu'une offre sociale en collaboration étroite avec l'économie peut être extrêmement efficace. En effet, avec des moyens financiers et des ressources humaines limités, nous intégrons un grand nombre de jeunes et leur permettons d'acquérir une formation professionnelle de qualité, garante d'une bonne perspective d'employabilité.

Avec une dotation de 2.3 EPT, nous recrutons et suivons la formation de 62 jeunes, sur tout le territoire fribourgeois, en deux langues.



Nom	fribap
Forme juridique	Association
Certification ISO	ISO 9001:2008 Certification Système de Management
Siège social	Düdingen / Guin (Fribourg), succursale à Bulle
Fondation	21.06.2007 (Réception de l'autorisation de former du canton et signature du premier contrat d'apprentissage) 14.01.2008 (Inscription au Registre du Commerce)
Identification RC	CH-217.3.539.068-5
Co-direction	Carine Romanens et Marie-Claude Ruffieux
Comité	Président: Hugo Fasel Vice-Président: Georg Schafer
Dotation en personnel	240% direction et formation 30% administration

5. Nous Contacter

Personne de contact: Marie-Claude Ruffieux, co-directrice

Adresse: Mostereiweg 6, 3186 Düdingen

Téléphone: 026 505 25 90

E-mail: marieclauderuffieux@fribap.ch

Site internet: www.fribap.ch

Vos Notes - Remarques

A series of horizontal dotted lines for writing notes or remarks.

